



Objet : Avis d'appel d'offres afin de mutualiser des Prestations de Services proposées aux Entreprises adhérentes à l'Association Mi-Plaine Entreprises et GAEEL.

Madame, Monsieur,

Située sur un territoire d'avenir, la ZI Mi-Plaine jouit d'un positionnement idéal de par son accessibilité et sa visibilité (rocade Est A 46, autoroute A 43, boulevards de contournement Est et Sud).

La ZI Mi-Plaine couvre une zone dense de plus de 900 hectares et homogène sur les communes de Chassieu, Saint-Priest et Genas.

Elle accueille 1 370 établissements fortement représentées par les activités d'industries traditionnelles comme le BTP, le commerce de gros et les services aux entreprises.

L'Association Mi-Plaine Entreprises forte de plusieurs décennies d'investissement et de volontariat dans sa mission d'aide aux entreprises sur cette zone d'influence (voir carte ou lien sur notre site), a la volonté de mutualiser certaines Prestations de Services afin d'apporter à ses membres des solutions efficaces dans la recherche de leurs prestataires et leurs permettre ainsi de bénéficier de tarifs préférentiels, inaccessibles à une seule entreprise et surtout aux plus petites.

Pour mettre en place cette stratégie, L'Association Mi-Plaine Entreprises recherche actuellement un prestataire de services pour :

Nous vous invitons par la présente à vous porter candidat afin de répondre à cet appel d'offres.

Pour ce faire, nous vous remercions de nous transmettre expressément le descriptif détaillé de vos prestations de services ainsi que les conditions tarifaires que vous pourriez accorder aux membres de l'Association Mi-Plaine Entreprises (300 adhérents).

Rappel important :

Les Candidats doivent être membres de MI-PLAINE ENTREPRISES (cotisation à jour) ou être membre de GAEEL (Groupement des Associations des Entreprises de l'Est Lyonnais).

Après étude des candidatures et des propositions présentées, nous sélectionnerons une entreprise pour la recommander à nos adhérents.

Le Prestataire désigné signera un contrat Cadre avec l'Association, (modèle du contrat visible sur notre site internet via le lien) fixant les modalités de cette collaboration.

L'Accord Cadre prévoit une commission à verser à l'Association Mi-Plaine Entreprises, destinée à lui permettre d'exister (Frais de fonctionnement).

Dans cette attente, nous vous présentons nos respectueuses et associatives salutations.

Le Président de l'Association

Le Président de la Commission « Services »